

2014

Actes du colloque

QUELLES
RECHERCHES POUR QUELLE
ACTION PUBLIQUE?
LES DÉFIS D'UNE PRISE DE
DÉCISION MIEUX INFORMÉE

**« Les relations entre l'administration
publique et la recherche universitaire
au Québec : éléments pour un état
de situation »**

Par *Benoît Rigaud* et *Moktar Lamari*

Pour citer cet article :

Rigaud, B. et M. Lamari (2014). « Les relations entre l'administration publique et la recherche universitaire au Québec : éléments pour un état de situation », *Télescope, Actes du colloque - Quelles recherches pour quelle action publique? Les défis d'une prise de décision mieux informée*, Québec, 27 septembre 2013, p. 1-29,

www.telescope.enap.ca/Telescope/docs/Index/Actes/Telhs_2014_Rigaud_Lamari.pdf

DÉPÔT LÉGAL
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 2014
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, 2014

ISSN 1929-3348 (en ligne)

Le choix des thèmes et des textes de *Télescope* fait l'objet d'une réflexion collégiale de la part des membres de L'Observatoire. Avant publication, tout article est soumis à un comité composé d'universitaires qui évalue son acceptabilité. En cas de controverse sur un article ou sur une partie d'un article, l'auteur est avisé. La révision linguistique est obligatoire. Elle est assurée par les services spécialisés de l'ENAP. La reproduction totale ou partielle de *Télescope* est autorisée avec mention obligatoire de la source. Les professeurs d'établissements d'enseignement ne sont pas tenus de demander une autorisation pour distribuer des photocopies.

Les numéros réguliers de la revue *Télescope* sont indexés dans EBSCO, Repère et Érudit (www.erudit.org/revue/telescope)

Télescope bénéficie du soutien financier de l'ENAP et du gouvernement du Québec.

LES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE AU QUÉBEC : ÉLÉMENTS POUR UN ÉTAT DE SITUATION

Par **Benoît Rigaud**, Professionnel de recherche, L'Observatoire de l'administration publique, École nationale d'administration publique

benoit.rigaud@enap.ca

Et **Moktar Lamari**, Professeur, École nationale d'administration publique, Directeur du Centre de recherche et d'expertise en évaluation (CREXE)

moktar.lamari@enap.ca

« On public policy making, many suppliers and users of social research are dissatisfied, the former because they are not listened to, the latter because they do not hear much what they want to listen to » (Lindblom et Cohen, 1979).

« Social scientists tend to start out with the question: how can we increase the use of research in decision making? They assume that greater use leads to improvements in decisions. Decision-makers might phrase it differently: how can we make wiser decisions, and to what extent, in what ways, and under what conditions, can social research help? These are not the same questions » (Weiss, 1978).

■ INTRODUCTION

Au Québec, au cours des dernières années, la question du rôle des connaissances dans la conduite des affaires publiques a suscité des débats animés relativement à la gouvernance de la recherche portant sur l'action publique. En 2010, lors de la divulgation de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013, des craintes se sont exprimées à propos de l'orientation utilitariste du financement de la recherche universitaire et de l'opposition jugée abusive entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée¹. En mai 2013, dans un rapport sur la conduite de la recherche interne au gouvernement du Québec, la Commission de l'éthique en science et en technologie (2013) concluait à l'existence « de pratiques qui pourraient servir à museler les scientifiques » travaillant pour le gouvernement du Québec, rappelant ainsi les controverses des dernières années autour de la liberté de parole des chercheurs employés par le gouvernement fédéral canadien.

Derrière ces controverses, nous trouvons une problématique fondamentale pour la gouvernance des sociétés post-industrielles, celle d'une utilisation des connaissances qui soit compatible avec les principes et les valeurs démocratiques. Pierre Favre résume cette problématique en affirmant que la raison scientifique est non pas individuelle, mais collective puisque « la science n'est pas affaire de vérité, mais de vérité discutée et partagée » (2005, p. 341).

Cette problématique est fondamentale pour deux raisons. D'une part, l'évolution des sociétés post-industrielles, et notamment le rapport de ces sociétés au risque (Beck, 2003), rend la science plus nécessaire pour guider la prise de décision. Cela pose pour les scientifiques des défis de vulgarisation des connaissances, défis d'autant plus difficiles à relever que les savoirs produits découlent d'un processus long et complexe d'avancement des connaissances. D'autre part, on observe une tendance de certains gouvernements, dont le gouvernement du Canada, à promouvoir une privatisation des savoirs. Cette privatisation est justifiée pour des raisons économiques (la privatisation du bien qu'est le savoir serait garante de son utilisation optimale) et politiques (toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire puisque leur divulgation auprès de l'opinion publique pourrait compromettre la sécurité des personnes et des biens).

En même temps, l'enjeu de l'utilisation des nouvelles connaissances préoccupe les organisations gouvernementales à plus d'un titre. Les réformes en cours dans les services publics coïncident avec un intérêt croissant pour la valorisation des résultats de la recherche sociale. Au Canada, comme dans de nombreux pays occidentaux, plusieurs débats publics et groupes de pression plaident pour une meilleure rentabilisation des investissements consentis en recherche sociale (Lomas, 2000; Landry et autres 2001; Sabatier, 2007). Dans la foulée, les manuels de management public font l'éloge des « organisations apprenantes »

¹ Voir notamment la lettre ouverte d'Alain Noël et de Monique Régimbald-Zeiber, « Fusion des fonds de recherche – Logique comptable ou commerciale? » dans *Le Devoir* du 9 octobre 2010.

et réaffirment le rôle stratégique de l'utilisation des nouvelles connaissances dans toute initiative d'innovation sociale et tout processus d'amélioration des performances des politiques gouvernementales (Bozeman, 1993; Hughes, 2003; Osborne et Gaebler, 1992; Barzelay, 2001).

Sur le terrain de la pratique, de nombreux fonctionnaires s'accordent à dire qu'il est plus facile à s'engager à utiliser des résultats de recherche que de respecter véritablement de tels engagements (Weiss, 1989). Tout en admettant l'intérêt de valoriser les résultats de la recherche sociale dans la modernisation de l'action gouvernementale, ces décideurs soulignent la complexité du processus d'utilisation des résultats de la recherche sociale et déplorent l'existence, tout au long de ce processus, d'une multitude de déterminants dont l'importance est difficilement appréciable (Oh et Rich, 1996).

Dans ce débat, les arguments avancés, aussi bien par les fonctionnaires que par les experts en management public, ne s'appuient pas toujours sur des preuves empiriques convaincantes. Les études publiées à ce sujet sont souvent marquées par leur caractère descriptif (Rich, 1997). Aujourd'hui et malgré l'intérêt pour ce sujet, on ne sait encore que très peu de choses sur les véritables déterminants de l'utilisation des résultats de la recherche sociale par les fonctionnaires et les décideurs opérant au sein des organisations gouvernementales.

■ QUESTIONS DE RECHERCHE

Malgré ce constat, chercheurs universitaires et praticiens de l'administration se sont engagés dans diverses initiatives de collaboration. La raison d'être de ces initiatives est de valoriser dans l'action publique les connaissances produites conjointement par les chercheurs et les praticiens. De telles connaissances correspondent bien à la conception du savoir définie par Favre faite de partage (la valorisation supposant d'abord la diffusion et l'acquisition) et de discussion (les connaissances produites ne sont pas forcément utilisées, reconnaissant ainsi la responsabilité du politique dans le processus décisionnel).

Au Canada et au Québec, l'implication des praticiens, des universitaires et des organismes subventionnaires spécialisés a permis, dans certains secteurs d'activités, telle la santé, de pérenniser des pratiques de coproduction et de dissémination des savoirs. Mais, outre les particularités sectorielles, que pouvons-nous dire des relations entre l'administration publique et la recherche universitaire au Québec? Plus précisément, quel état des lieux dresser concernant les pratiques de valorisation au sein des administrations publiques des connaissances produites par les universitaires?

Cette question de recherche générale se décline en six autres plus spécifiques qui s'inspirent de différents travaux universitaires sur le sujet² (Caplan, 1979; Landry, Lamari et Amara, 2003; Rashman et autres, 2009; Ouimet et autres, 2009 et 2010) :

- Quelle est la place de la recherche universitaire parmi les sources d'information des praticiens?
- L'accès aux recherches universitaires rencontre-t-il des barrières matérielles importantes?
- Quels sont les facteurs qui influent sur l'acquisition par les praticiens des connaissances produites par les universitaires?
- Comment les facteurs contextuels conditionnent-ils l'utilisation de ces connaissances?
- Dans quelle mesure les recherches universitaires répondent-elles aux besoins et aux attentes des praticiens?
- Comment mieux valoriser les recherches universitaires dans l'action publique?

■ MÉTHODOLOGIE

Pour répondre à la question de recherche générale, 1 370 employés du gouvernement du Québec ont été invités à répondre à un questionnaire électronique (administré au moyen du logiciel Survey Monkey) entre avril et mai 2013. Les personnes sollicitées ont été sélectionnées avec l'appui du ministère du Conseil exécutif et plus précisément en son sein de la Direction de la planification stratégique et de l'agenda gouvernemental. Grâce à la collaboration des membres de la Table des directeurs de la planification stratégique des ministères et organismes gouvernementaux québécois³, ce type de recrutement a favorisé l'appropriation du projet de recherche par un grand nombre d'organismes publics (53) et par les personnes sollicitées, ceci dans le but d'atteindre un taux de réponse élevé (48,4 %) ⁴.

² Selon Landry, Lamari et Amara (2003, p. 195) et Ouimet (2009), quatre approches des enjeux de la discussion et du partage des résultats de recherche peuvent être discernées. La première privilégie les aspects organisationnels; le niveau d'utilisation de la recherche serait influencé par la structure des organisations, la taille des organismes, le type de politiques mises en œuvre et le statut des utilisateurs potentiels (professionnel ou gestionnaire). La deuxième, la théorie des deux communautés (Caplan, 1979), a par la suite mis en relief l'importance des différences culturelles entre le milieu de la recherche et le milieu de la pratique de l'administration publique. Selon cette théorie, les normes et les valeurs des chercheurs universitaires et des praticiens seraient peu compatibles (notamment celles de la liberté académique et du respect de la hiérarchie), ce qui limiterait les possibilités de collaboration. Le troisième type d'explication est de nature interactionniste : l'utilisation des connaissances serait facilitée par des échanges répétés entre chercheurs et praticiens, permettant aux premiers de construire sur la durée des programmations de recherche dont les résultats sont pertinents pour les seconds. Enfin, la quatrième approche repose sur le concept de capacité d'absorption des milieux de pratique. Elle s'intéresse aux barrières matérielles et cognitives entourant l'appréciation (*recognising the value*) et l'acquisition des connaissances. Elle postule que les connaissances, avant d'être utilisées, doivent être accessibles et compréhensibles pour les praticiens. Les recommandations qui découlent de ce dernier type d'explication insistent sur le besoin de multiplier les échanges entre chercheurs et praticiens – à l'instar de l'approche interactionniste –, mais aussi sur la nécessité de vulgariser les résultats de recherche, de soutenir la formation continue des praticiens et de multiplier les réseaux de communication des résultats des recherches universitaires.

³ Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont donné de leur temps pour participer à ce projet de recherche au sein de l'administration publique. Nous tenons particulièrement à remercier Mme Marzena Jarek et M. Alain Rajotte du ministère du Conseil exécutif pour leur collaboration.

⁴ L'annexe I présente la liste des 53 organismes publics ayant participé à l'étude.

Les répondants présentaient les caractéristiques suivantes :

- Une grande majorité de participants étaient des professionnels (74,0 %), un quart (25,4 %) étaient des cadres, et une faible proportion, des hauts fonctionnaires (0,6 %);
- La maîtrise était le plus haut diplôme détenu par un répondant sur deux. Seuls 5 % des répondants avaient un doctorat, et plus d'un tiers, un baccalauréat (35,3 %);
- La taille de l'unité administrative immédiate des répondants était variable : un quart travaillait au sein d'une équipe de moins de 10 personnes, un quart de 10 à 14, un quart de 15 à 29, et un quart de 30 et plus;
- Près de la moitié des répondants (45,6 %) avaient pour mandat l'élaboration et la conception des politiques, et l'autre moitié (54,4 %) la mise en œuvre des politiques et la prestation de services.

En s'inspirant des travaux relatifs à la capacité d'absorption des recherches universitaires par les praticiens, le questionnaire était composé de 21 questions concernant les différentes phases du processus de valorisation de la recherche⁵ :

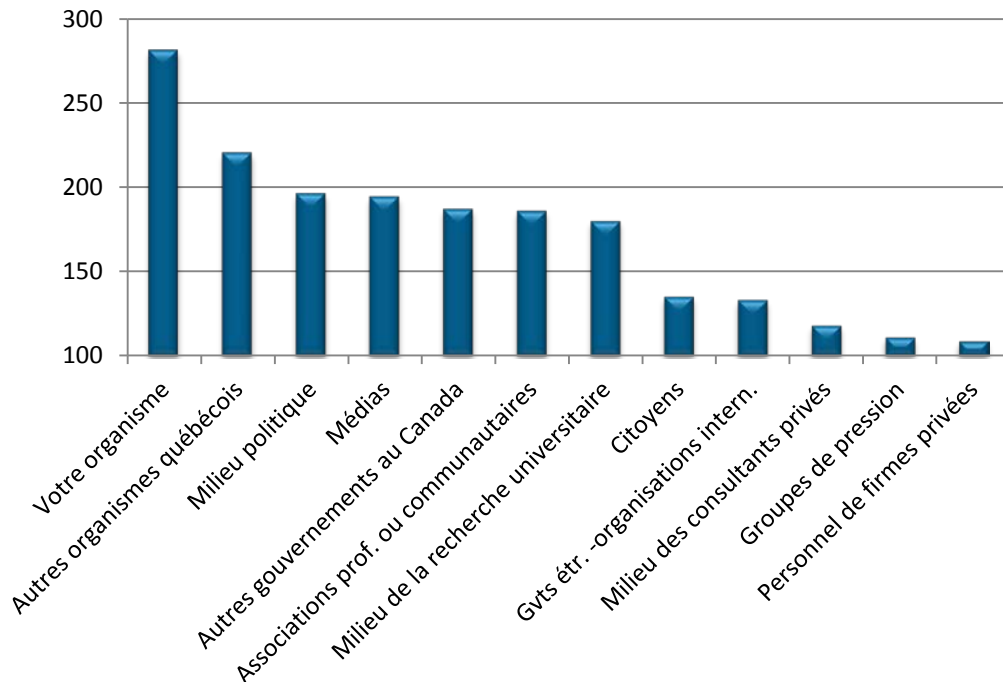
- L'importance de la recherche universitaire parmi les différentes sources d'informations utilisées par les praticiens;
- L'accès matériel aux recherches universitaires;
- L'acquisition et l'utilisation des connaissances produites par les universitaires;
- Le degré de satisfaction à l'égard des recherches universitaires;
- Les pistes à explorer pour renforcer la collaboration entre les deux milieux.

Dans cet article, nous présenterons les réponses des sondés afin d'établir des constats généraux à propos de la valorisation des connaissances dans l'administration publique québécoise et d'identifier des facteurs facilitant la collaboration.

⁵ Nous nous inspirons en cela des travaux de Mathieu Ouimet et autres (2009) sur la capacité d'absorption. Nous nous intéresserons particulièrement aux phases de reconnaissance de leur valeur (*Recognise the value*), de leur acquisition tant du point de vue matériel que cognitif, et de leur utilisation.

■ LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE COMME SOURCE D'INFORMATION POUR LES PRATICIENS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

GRAPHIQUE 1 : INDICE DE L'IMPORTANCE DE DIFFÉRENTES SOURCES D'INFORMATION POUR LES PRATICIENS⁶ (EN FONCTION DES RÉPONSES À LA QUESTION « AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, QUELLE EST L'IMPORTANCE DES SOURCES SUIVANTES D'INFORMATION DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE VOS FONCTIONS? »)



Le premier constat à établir de l'administration du questionnaire électronique tient à la situation de concurrence dans laquelle la recherche universitaire se trouve par rapport à d'autres sources d'information consultées par les praticiens. Parmi les différents choix de réponse proposés, les répondants ont affiché une préférence marquée pour l'information en provenance de leur organisme public. Pour 84,7 % des praticiens, l'information issue de leur organisation immédiate est celle qu'ils privilégient, ce qui témoigne d'une forte autonomie en ce qui concerne la production et l'utilisation de l'information au sein des ministères et des organismes québécois⁷.

Si c'est d'abord et avant tout de l'information produite à l'interne que les fonctionnaires jugent importante, on ne peut conclure pour autant à une fermeture sur elles-mêmes des administrations publiques. Par exemple, 70 % des répondants attribuaient une importance

⁶ L'annexe II fournit le détail du calcul de tous les indices présentés subséquemment.

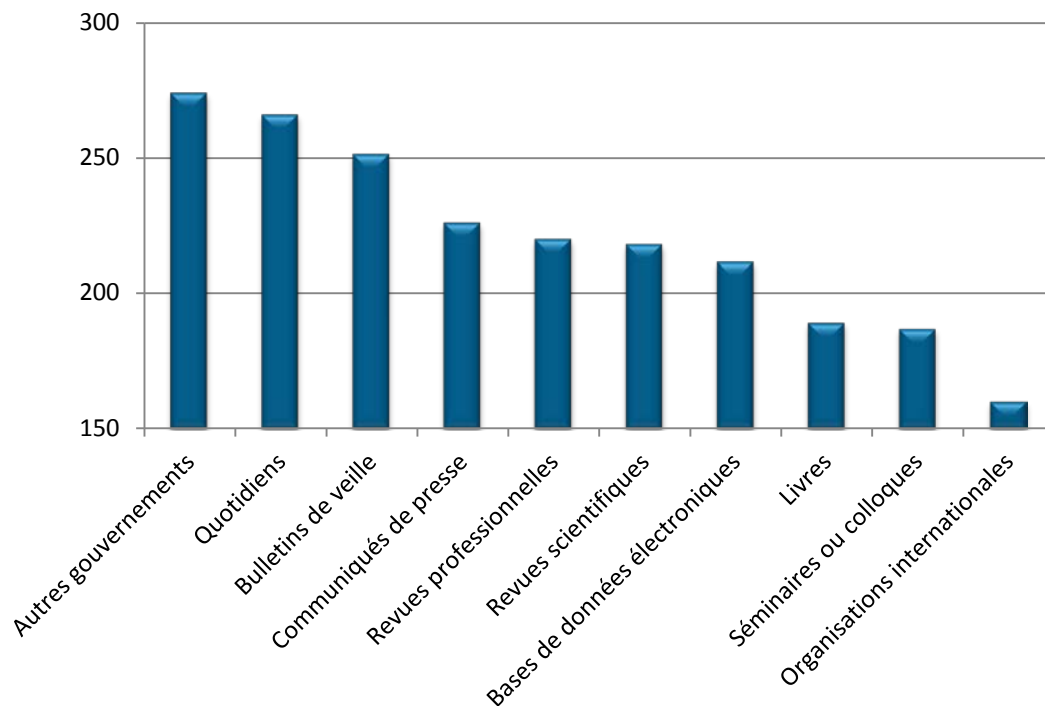
⁷ Cette spécialisation s'expliquerait par le besoin des fonctionnaires de colliger de l'information pour mettre en œuvre les politiques publiques, mais également pour paraître compétents auprès de leur hiérarchie et des décideurs politiques. Claudio Radaelli note à cet effet que « *people in organisations are perceived as rational and competent when they show a certain command of information sources. As a consequence, individuals and organisations will consistently gather more information than can be justified by real decision needs* » (1995, p. 162).

modérée ou forte aux médias comme source d'information. L'influence déclarée des organisations professionnelles et des organismes communautaires est également à souligner (66,4 %). Pour les fonctionnaires interviewés, le milieu politique (69,6 %) a une importance égale à celle des médias. L'importance nettement supérieure donnée aux autres gouvernements au Canada (67,0 %) par rapport aux gouvernements étrangers (40,2 %) vient rappeler que le fonctionnement du fédéralisme canadien repose sur la circulation continue d'informations entre les acteurs intergouvernementaux.

N'arrivant qu'en septième position avec 63,5 % des répondants lui conférant une importance modérée ou forte en tant que source d'information, le milieu de la recherche universitaire occupe une position relativement proche de celle qu'occupent les médias.

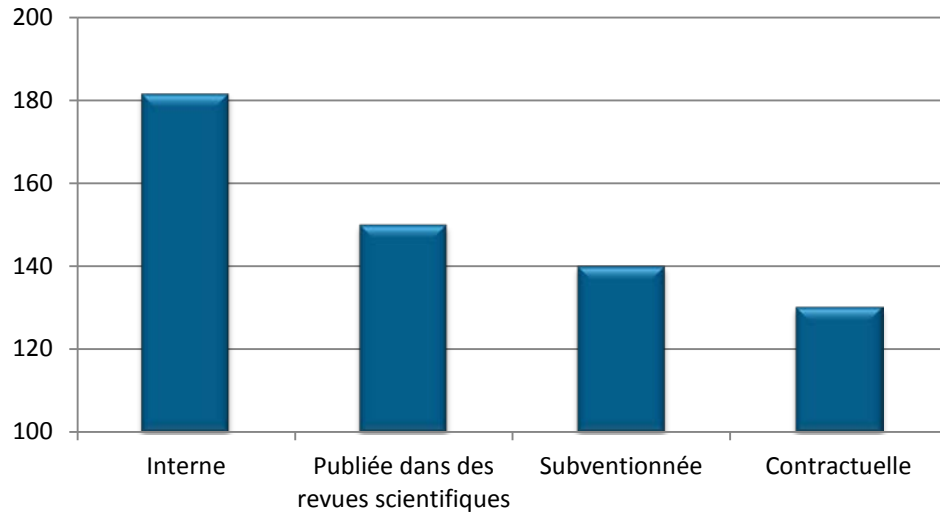
Par ailleurs, la crédibilité du milieu universitaire par rapport à celui des consultants privés est indéniable puisque pour 66,5 % des répondants, la consultation privée est une source d'information ayant une importance nulle ou faible contre 36,5 % pour la recherche universitaire.

GRAPHIQUE 2 : INDICE DE LA FRÉQUENCE DE CONSULTATION DE SOURCES EXTERNES D'INFORMATION (EN FONCTION DES RÉPONSES À LA QUESTION « DANS LE CADRE DE VOS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES 12 DERNIERS MOIS, À QUELLE FRÉQUENCE AVEZ-VOUS CONSULTÉ LES SOURCES DOCUMENTAIRES SUIVANTES EXTERNES À VOTRE ORGANISATION? »)



Une deuxième question concernait l'importance de différentes sources externes d'information. Les réponses à cette question relative à la fréquence avec laquelle les praticiens consultaient des sources externes à leur organisme public ont confirmé le positionnement médian de la recherche universitaire en tant que source d'information.

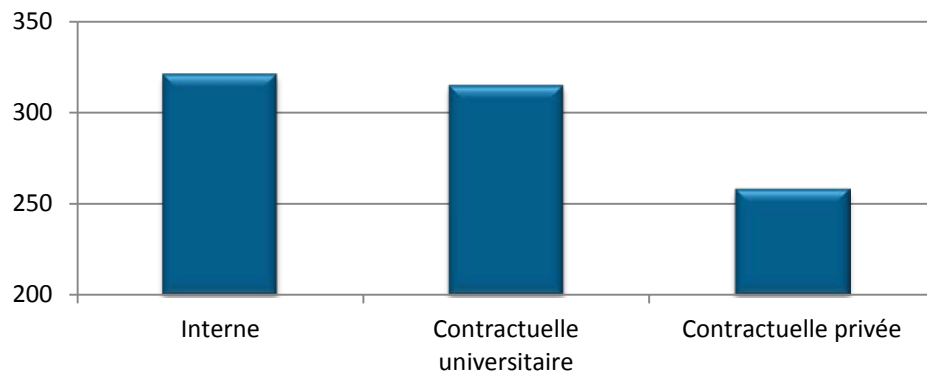
GRAPHIQUE 3 : INDICE DE LA FRÉQUENCE DE CONSULTATION DES RECHERCHES PAR LES PRATICIENS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS⁸ (EN FONCTION DES RÉPONSES À LA QUESTION « À QUELLE FRÉQUENCE (NOMBRE DE FOIS PAR AN) CONSULTEZ-VOUS DES RECHERCHES DES TYPES SUIVANTS? »)



De manière plus précise encore, dans une troisième question, nous avons demandé aux répondants de déterminer la fréquence de consultation de quatre types distincts de recherche : la recherche interne (produite par un organisme de l'administration publique québécoise), la recherche contractuelle, la recherche subventionnée par leur organisme public (ou un organisme subventionnaire) et la recherche publiée dans des revues universitaires.

Le graphique 3 confirme la préférence des praticiens pour des informations produites à l'interne et l'importance moyenne donnée aux recherches universitaires publiées dans des revues avec évaluation anonyme par les pairs.

GRAPHIQUE 4 : INDICE DE LA PERTINENCE DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECHERCHE (EN FONCTION DES RÉPONSES À LA QUESTION « DANS VOTRE PRATIQUE, COMMENT ESTIMEZ-VOUS LA PERTINENCE DES TYPES DE RECHERCHE SUIVANTS? »)



⁸ Voir l'annexe II pour les détails sur la méthode de calcul des indices.

La faible consultation des recherches contractuelles que les praticiens ont déclarée en répondant à la troisième question doit être relativisée au regard des déclarations sur la pertinence de différents types de recherches (voir le graphique 4). Pour les praticiens, les recherches internes et les recherches contractuelles réalisées par des universitaires avaient un degré de pertinence relativement similaire. En revanche, l'écart était significatif entre ces deux types de recherches et les recherches contractuelles effectuées par des entreprises privées.

Deux constats sont ainsi à tirer des données du questionnaire sur les sources d'information des praticiens :

1. Les praticiens affichent une forte préférence pour les sources internes d'information. Ils sont largement autonomes en ce qui concerne la production et l'utilisation de l'information. Ce constat surprend en raison de la relative faiblesse de l'effectif des chercheurs gouvernementaux au Québec (500) comparée à l'effectif des chercheurs universitaires (13 420) et industriels (27 990) et de la fragmentation de la fonction « Analyse » au sein du gouvernement du Québec (Commission de l'éthique en science et en technologie, 2013, p. 6; Bernier et Howlett, 2011);
2. Les recherches universitaires apparaissent crédibles, mais leur consultation lors des activités routinières des praticiens est limitée.

■ L'ACCÈS MATÉRIEL AUX CONNAISSANCES PRODUITES PAR LES UNIVERSITAIRES

La préférence des praticiens pour l'information produite à l'interne peut s'expliquer par des difficultés matérielles pour accéder aux résultats des recherches universitaires. L'orientation vers l'interne découlerait de l'accès limité à d'autres sources d'information.

TABLEAU 1 : RÉPONSES (EN %) À LA QUESTION « LORS DE MES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES, J'AI FACILEMENT ACCÈS À... »

	Oui	Non
Bases de données bibliographiques électroniques	50,9	49,1
Bases de données statistiques électroniques (Stat Can, OCDE, etc.)	57,3	42,7
Périodiques électroniques	66,4	33,6
Revues spécialisées (de transfert ou universitaires)	68,0	32,0
Bibliothèque interne à l'organisation publique	81,4	18,6

Selon les réponses des praticiens consultés (voir le tableau 1), l'accès matériel aux résultats de recherche varie selon les sources d'information. L'accès est le plus limité en ce qui a trait aux bases de données bibliographiques, qui sont un outil privilégié de diffusion de la recherche universitaire et un outil nécessaire pour effectuer des méta-analyses. Dans le même temps, plus des deux tiers des répondants ont affirmé avoir accès à des revues spécialisées, ce qui témoigne d'une spécialisation de l'information recherchée par les praticiens.

Pour la transmission des recherches universitaires, les données du tableau 1 ont deux implications :

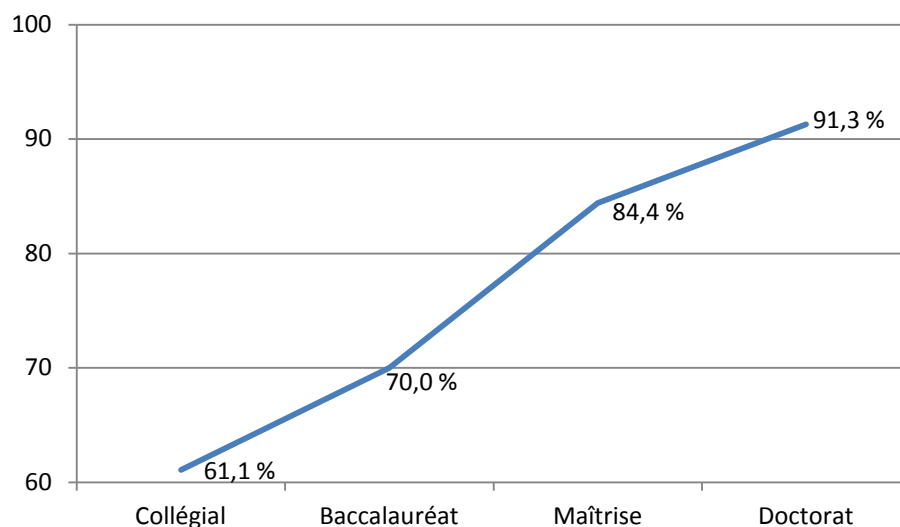
- La publication de résultats de recherche par l'intermédiaire de bases de données est insuffisante pour parvenir à joindre un large auditoire de praticiens;
- Les universitaires doivent chercher à entrer dans des réseaux d'action publique, par définition spécialisés, pour faire connaître leurs résultats de recherche.

■ L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES PRODUITES PAR LES UNIVERSITAIRES

Dans le processus de valorisation, à la suite de la production des connaissances, l'étape de l'acquisition consiste en la transmission et en la compréhension des recherches universitaires. Comme nous l'avons vu, les canaux de transmission sont de préférence des canaux spécialisés à l'image des mandats des praticiens et des réseaux d'acteurs avec lesquels ils sont en interaction pour mettre en œuvre les politiques publiques.

La compréhension des travaux universitaires dépend pour sa part de la formation des praticiens et des efforts d'adaptation réalisés par les universitaires. Au total, 78,9 % des praticiens affirmaient avoir souvent ou toujours compris les recherches universitaires qu'ils recevaient; il est donc possible de conclure que les difficultés découlant d'un manque de formation des praticiens ou d'adaptation des travaux universitaires sont généralement d'importance secondaire.

GRAPHIQUE 5 : PROPORTION DE RÉPONDANTS (EN %) AYANT SOUVENT OU TOUJOURS LU ET COMPRIS LES RECHERCHES UNIVERSITAIRES REÇUES, ET CE, EN FONCTION DU PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU



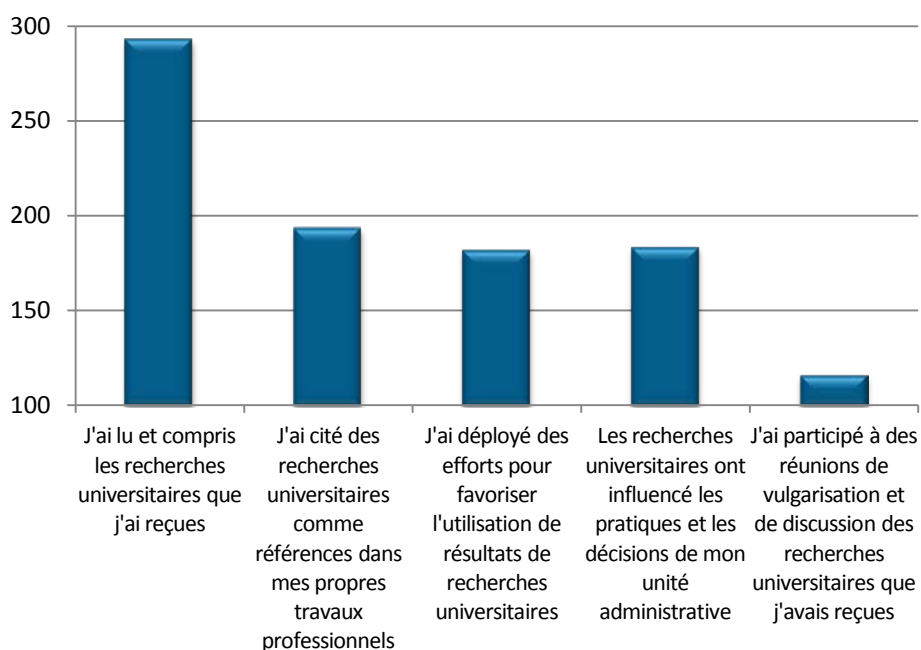
Par delà cette affirmation, à la suite de croisements de données, on remarque toutefois que la compréhension des recherches universitaires augmente avec le diplôme (voir le graphique 5). L'investissement dans les activités de formation et de développement de la main-d'œuvre de l'administration publique apparaît ainsi comme un facteur facilitant pour l'acquisition des connaissances.

■ LE PASSAGE DE L'ACQUISITION À L'UTILISATION

Si les recherches universitaires sont généralement lues et comprises, cela n'implique cependant pas qu'elles soient utilisées, notamment si l'on en juge par la citation des recherches universitaires dans les travaux des praticiens.

Cette différence capitale entre l'acquisition et l'utilisation est illustrée par le graphique 6a.

GRAPHIQUE 6A : INDICE D'ACCORD AVEC LES AFFIRMATIONS SUIVANTES SUR L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES RÉSULTATS DES RECHERCHES UNIVERSITAIRES PAR LES PRATICIENS⁹



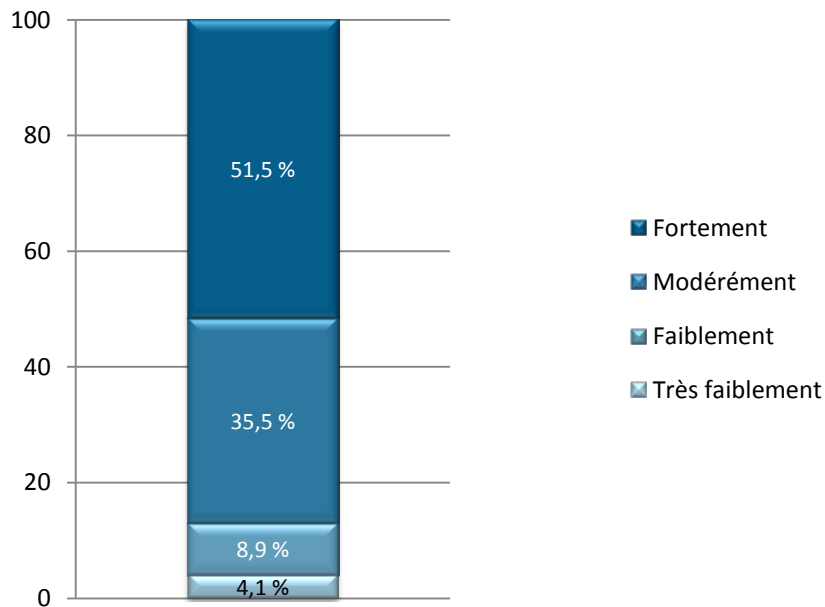
La différence entre acquisition et utilisation s'expliquerait par :

- la séparation entre les agendas de recherche des universitaires et celui du gouvernement. Ce dernier apparaît beaucoup plus versatile que les premiers, étant sous la pression directe de demandes sociales changeantes et de la médiatisation des problèmes publics. Les différences de rapport au temps entre les deux milieux posent des défis pour leur collaboration;
- la nécessité d'adapter les résultats de recherche, notamment en ce qui concerne la formulation de recommandations qui nécessiterait des efforts de la part des chercheurs et des praticiens. Or, la participation des praticiens à des réunions de vulgarisation et de discussion des recherches est limitée (près des deux tiers des répondants [64,2 %] affirmaient n'avoir jamais ou rarement participé à de telles réunions). De même, les chercheurs universitaires ne sont pas portés à formuler des recommandations à moins qu'ils soient invités à le faire ou mandatés. Il existe pourtant, selon les données du graphique 6b, une demande claire de la part des

⁹ Voir l'annexe II pour les détails sur la méthode de calcul des indices.

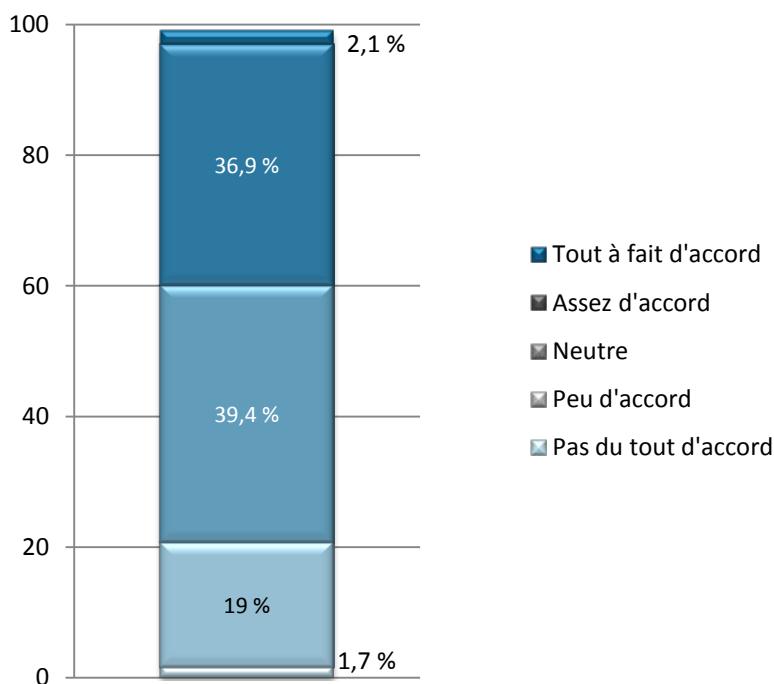
praticiens pour que les universitaires adaptent leurs résultats de recherches puisque 87 % des répondants au sein de l'administration publique québécoise estimaient que les efforts des universitaires ont un effet positif sur leur propension à collaborer.

GRAPHIQUE 6B : RÉPARTITION DES RÉPONSES (EN %) À LA QUESTION « DANS QUELLE MESURE LES EFFORTS D'ADAPTATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHES (VISANT LA FACILITÉ DE COMPRÉHENSION ET LA FORMULATION DE RECOMMANDATIONS) INFLUENCENT-ILS POSITIVEMENT LA COLLABORATION ENTRE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET LES MILIEUX DE PRATIQUE DU SECTEUR PUBLIC? »



■ LE DEGRÉ GÉNÉRAL DE SATISFACTION À L'ÉGARD DES RECHERCHES UNIVERSITAIRES

GRAPHIQUE 7A : RÉPARTITION DES OPINIONS (EN %) RELATIVES À L’AFFIRMATION « LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE CONCORDENT GÉNÉRALEMENT AVEC MES BESOINS ET MES ATTENTES »

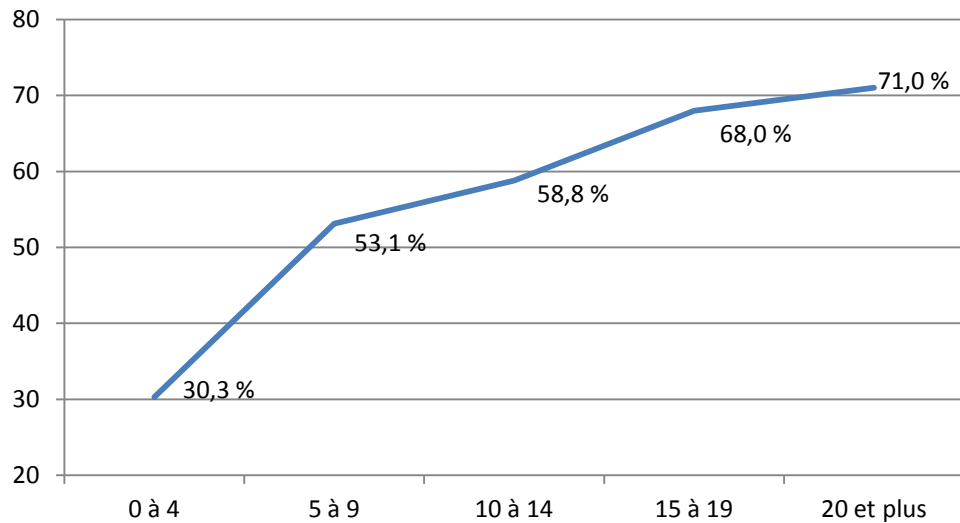


Selon les données du graphique 7a, les déclarations relatives au degré général de satisfaction à l'égard des recherches universitaires révèlent que près de 40 % des répondants avaient une opinion neutre quant aux résultats de la recherche universitaire. Ceci est cohérent avec l'inclinaison variable à consulter les recherches universitaires et l'accès matériel limité pour une partie des répondants aux résultats de la recherche universitaire.

Par croisement de données, nous avons observé que :

1. le degré général de satisfaction augmentait avec la fréquence de consultation des revues universitaires (plus la consultation est fréquente, plus le degré de satisfaction est élevé comme le montre le graphique 7b). Si les liens de causalité entre ces deux variables ne sont pas évidents, cette information amène toutefois à s'interroger sur les raisons de la relative faiblesse de la consultation des revues universitaires;
2. le degré de satisfaction augmentait avec le niveau de scolarité des répondants pour atteindre 52 % d'opinion positive (assez d'accord et tout à fait d'accord) chez les doctorants (contre 39 % dans la population générale). De manière conséquente avec cette dernière observation, nous avons par ailleurs remarqué que la consultation des recherches universitaires était plus fréquente au fur et à mesure que le niveau de formation des praticiens s'élevait.

GRAPHIQUE 7B : POURCENTAGE DE RÉPONDANTS (EN %) ÉTANT ASSEZ OU TOUT À FAIT D'ACCORD AVEC L’AFFIRMATION « LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE CONCORDENT GÉNÉRALEMENT AVEC MES BESOINS ET MES ATTENTES » EN FONCTION DE LA FRÉQUENCE À LAQUELLE ILS CONSULTENT DES REVUES UNIVERSITAIRES (NOMBRE DE FOIS PAR MOIS)

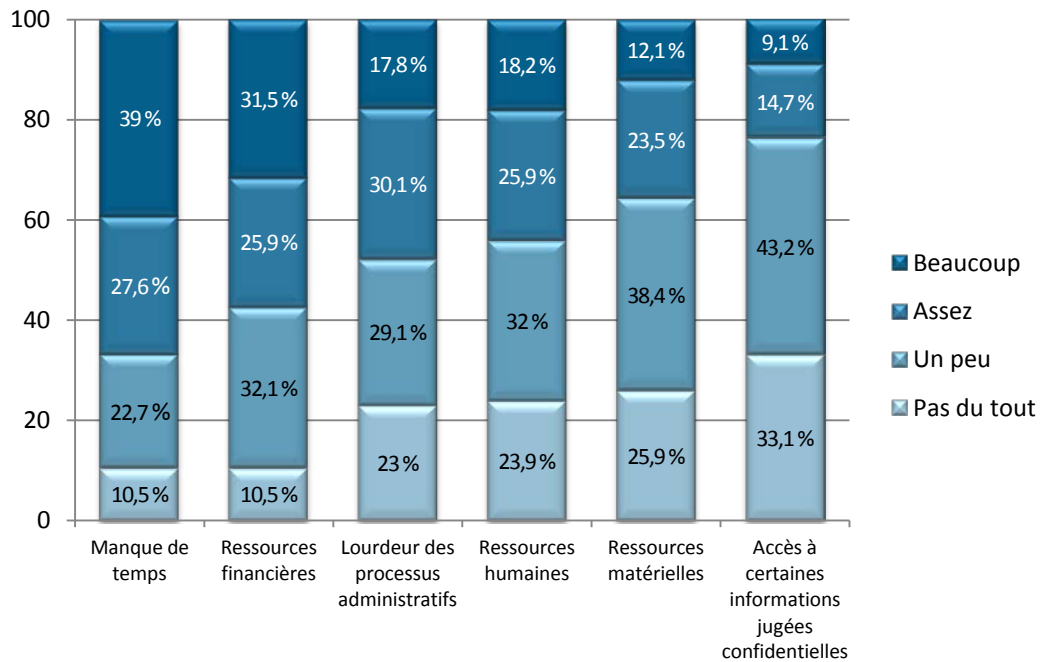


■ LES PISTES POUR UNE MEILLEURE VALORISATION

Les observations précédentes ont permis de montrer que le niveau de scolarité des praticiens et les efforts d'adaptation (formulation de recommandations, vulgarisation) réalisés par les universitaires avaient un impact positif sur l'acquisition des connaissances, préalable indispensable à leur utilisation.

Comment aller plus loin que ces constats relatifs aux enjeux de la communication entre les deux milieux? Nous avons à cet effet posé une question sur les facteurs qui limitaient l'acquisition et la valorisation de nouvelles connaissances dans le travail des praticiens.

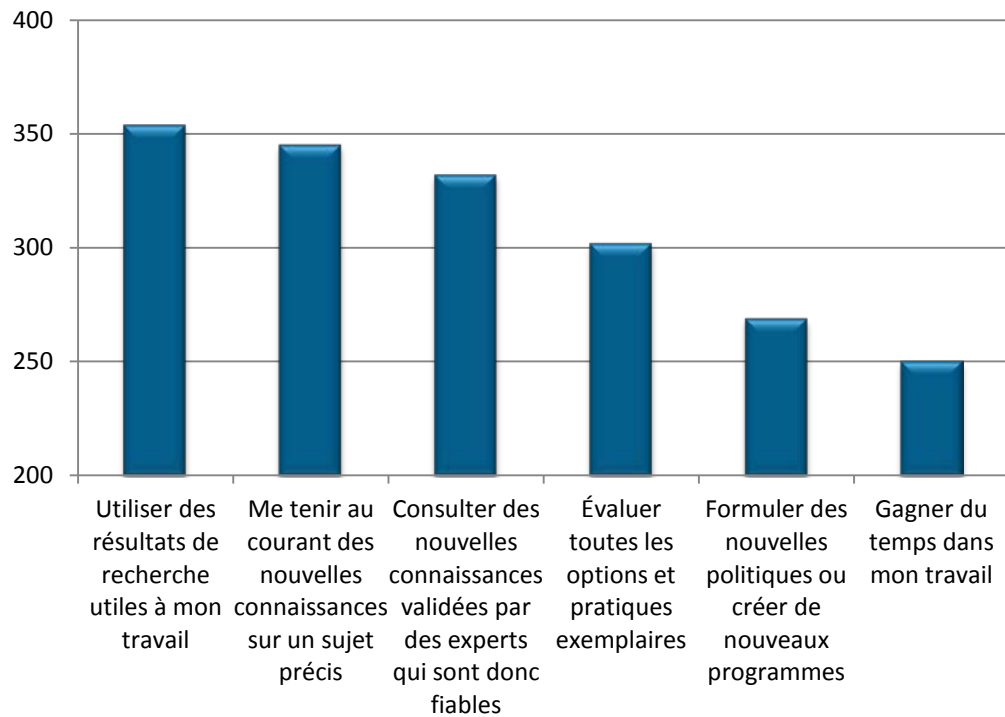
GRAPHIQUE 8 : RÉPARTITION DES RÉPONSES (EN %) SUR LES FACTEURS QUI LIMITENT L'ACQUISITION ET LA VALORISATION DE NOUVELLES CONNAISSANCES DANS LEUR TRAVAIL (EN % DES RÉPONDANTS)



Selon le graphique 8, le manque de temps serait la principale contrainte à l'acquisition et à la valorisation de nouvelles connaissances. Le manque de ressources financières, notamment pour conclure des contrats à l'externe, serait la deuxième en importance. Ce constat appelle à un réinvestissement dans la fonction « Analyse » au sein de l'administration publique québécoise ou dans les partenariats avec les universités.

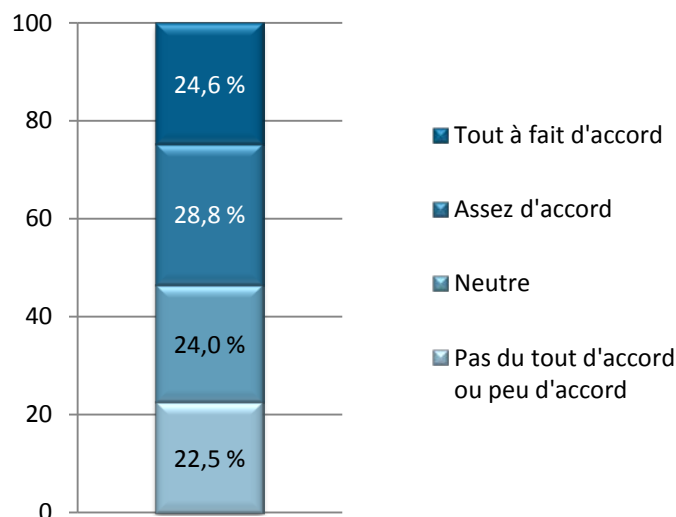
À propos du manque de temps (la consultation de recherches universitaires est perçue comme exigeante en termes de temps et n'est pas prioritaire), nous avons posé une autre question sur les objectifs de la consultation des résultats de la recherche universitaire (graphique 9a).

GRAPHIQUE 9A : INDICE RELATIF AUX OBJECTIFS DE LA CONSULTATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE (EN FONCTION DES RÉPONSES À LA QUESTION « LORS DE LA CONSULTATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE, VOUS RECHERCHEZ DES NOUVELLES CONNAISSANCES AFIN DE... »)



De manière globale, les répondants plaçaient la possibilité de gagner du temps grâce à la consultation des recherches universitaires en dernière position.

GRAPHIQUE 9B : RÉPARTITION DES RÉPONDANTS (EN %) EN FONCTION DE LEUR DEGRÉ D'ACCORD AVEC L'AFFIRMATION « LA CONSULTATION DE TRAVAUX UNIVERSITAIRES ME PERMET DE GAGNER DU TEMPS DANS MON TRAVAIL »



En étudiant le détail des réponses à cette question relative aux objectifs de la consultation, on constate que les répondants se divisent en quatre groupes de taille relativement similaire, ce qui révèle des attitudes fortement contrastées à l'égard de la recherche. Parmi ceux qui ont répondu « Tout à fait d'accord » ou « Assez d'accord » à cette question (voir le graphique 9b), la seule différence significative de cette population par rapport à l'ensemble des répondants est qu'elle est plus âgée (46,5 ans d'âge moyen, soit 3 ans de plus que l'ensemble des répondants) et qu'elle a plus d'années d'expérience en analyse de politiques (7,2 ans en moyenne, contre 5,6 pour l'ensemble des répondants). Cette observation rappelle que la formation à la recherche est un processus long qui requiert une certaine stabilité d'emploi.

L'existence d'un organisme de diffusion de la recherche (qu'il fasse partie d'un organisme gouvernemental comme l'Observatoire de la culture et des communications, qu'il soit une entité distincte du gouvernement bien que financé par ce dernier, comme l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), ou qu'il soit un centre de recherche universitaire) influencerait également sur la collaboration praticiens/chercheurs. Ces organismes constituent en effet des infrastructures de recherche qui permettent des échanges soutenus sur le long terme, et non pas seulement dans le cadre d'un projet de recherche qui dure généralement de deux à trois ans.

L'importance de ces infrastructures de recherche a été révélée à deux reprises dans les réponses au questionnaire. Dans un premier temps, nous avons demandé si l'unité administrative des répondants avait « de fortes valeurs » favorisant :

- l'acquisition, l'adaptation et la diffusion des résultats de recherches, des études et des rapports;
- les liens entre les chercheurs et les décideurs;
- l'utilisation de preuves scientifiques.

Pour chacun de ces trois éléments, les personnes ayant cité un organisme de diffusion déclaraient que les valeurs de leur unité valorisaient le rapport aux connaissances dans une proportion significativement supérieure à celles qui n'avaient pas identifié de tels organismes (voir tableau 2).

TABLEAU 2 : IMPACT DES ORGANISMES DE DIFFUSION SUR LES VALEURS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Répondants étant assez ou tout à fait d'accord avec le fait que leur unité avait des valeurs favorisant :	Répondants identifiant des organismes voués à la diffusion de la recherche (en %)	
	Oui	Non
L'acquisition, l'adaptation et la diffusion des résultats de recherches, des études et des rapports	59,6	71,3
Les liens entre les chercheurs et les décideurs	37,0	57,5
L'utilisation de preuves scientifiques	61,7	75,0

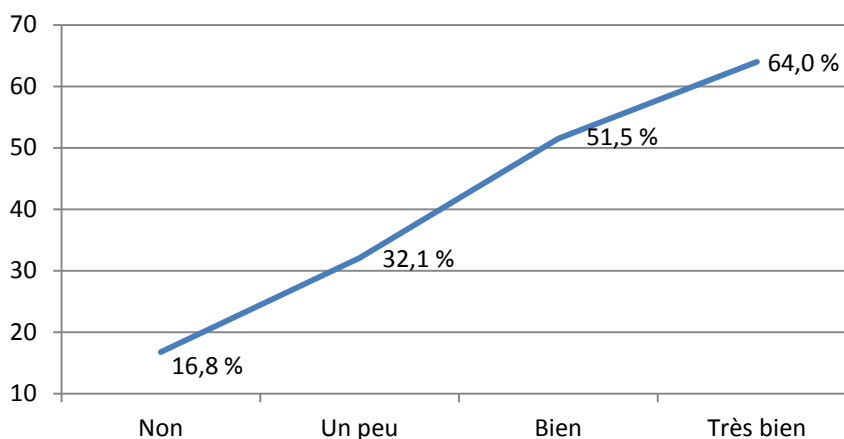
Nous avons par la suite demandé aux répondants de qualifier leur niveau de contribution à différentes activités de collaboration. Pour chacune des activités mentionnées, la contribution déclarée des praticiens était plus forte pour ceux qui ont mentionné un organisme de diffusion dans leur secteur d'intervention que pour ceux qui ne l'ont pas fait (voir tableau 3).

TABLEAU 3 : IMPACT DES ORGANISMES DE DIFFUSION SUR LE NIVEAU DE CONTRIBUTION DES PRATICIENS

Répondants affirmant avoir une contribution modérée ou forte aux activités suivantes :	Répondants identifiant des organismes voués à la diffusion de la recherche (en %)	
	Oui	Non
Organisation d'activités de diffusion et d'échange	21,0	32,2
Participation à des activités de diffusion et d'échange	31,7	47,2
Préparation de programmes de formation et de mise à jour des connaissances produites par des universitaires	8,3	19,9
Contribution matérielle et financière de mon organisme	25,3	43,7

Ces observations sur l'impact des organismes de diffusion rejoignent celle relative à l'importance des liens personnels entre les praticiens et les chercheurs (voir graphique 10). Parmi les praticiens qui déclaraient ne pas connaître de chercheurs universitaires, seuls 16,8 % qualifiaient leur contribution à des activités de collaboration de « modérée » ou de « forte », alors que cette proportion passait à 64,1 % pour les praticiens qui déclaraient « très bien connaître des chercheurs universitaires ».

GRAPHIQUE 10 : PROPORTION DE PRATICIENS (EN %) AYANT DÉCLARÉ PARTICIPER RÉGULIÈREMENT À DES ACTIVITÉS DE DIFFUSION ET D'ÉCHANGES EN FONCTION DE LEUR RÉPONSE À LA QUESTION « CONNAISSEZ-VOUS DES CHERCHEURS UNIVERSITAIRES? »



■ CONCLUSION

La valorisation des connaissances est un domaine complexe de recherche en raison de la diversité et de l'ampleur des interactions entre praticiens et chercheurs. Ceci pose des problèmes liés à la multicausalité et l'endogénéité qui pourraient être résolus par l'apport d'un type complémentaire d'enquête, notamment par des groupes de discussion.

Dans cet article, nous avons cherché à caractériser les facteurs déterminants de la valorisation des connaissances en nous basant sur des données afférentes à l'administration publique québécoise. Dans les limites du traitement statistique des réponses à ce questionnaire¹⁰, nous avons passé en revue plusieurs propositions débattues dans le champ scientifique (Landry, Lamari et Amara, 2003, p. 195; Ouimet, 2009, p. 337; Ouimet et autres, 2010). Il ressort de la présente étude que :

1. La collaboration entre praticiens et chercheurs ne va pas de soi (Proulx, 1984) : les praticiens privilégient l'information produite à l'interne (de l'information « sur mesure » pour leurs besoins) et les chercheurs universitaires visent l'avancement des connaissances dans le cadre de processus d'évaluation qui leurs sont propres.
2. La résolution des problèmes de communication entre les « deux communautés » (Caplan, 1979) est le fruit d'interactions : autant les praticiens que les chercheurs doivent faire des efforts pour rendre l'échange possible.

Pour les praticiens, ces efforts portent sur :

- la maîtrise de compétences nécessaires à la sélection et à l'évaluation des connaissances;
- la structuration de la fonction « Analyse » (Bernier et Howlett, 2011), notamment en offrant des conditions de travail stables et des perspectives de carrière aux chercheurs gouvernementaux;
- l'accès matériel aux recherches universitaires.

Pour les chercheurs universitaires, les efforts doivent surtout se concentrer sur la vulgarisation des connaissances, notamment par l'alimentation de revues de transfert et par le recours aux technologies de l'information.

3. Les interactions doivent être soutenues par des organisations dont la mission est de multiplier les occasions de diffusion et de transfert des connaissances. Les organismes subventionnaires jouent un rôle important pour stimuler ces échanges par le financement de telles organisations. La réalisation de recherches contractuelles peut aussi être une occasion de collaboration, à la condition toutefois que les centres de recherche universitaires préservent leur indépendance et que les chercheurs puissent utiliser les données primaires ainsi produites. Ce dernier point renvoie à deux problématiques :

¹⁰ La taille et la représentativité de l'échantillon ne nous ont pas permis, notamment, de connaître les différences entre ministères et organismes québécois en ce qui a trait à la valorisation des connaissances. De plus, lors d'une prochaine collecte de données, il serait pertinent de considérer les types de postes, plutôt que les grandes catégories d'emploi (professionnels, cadres, hauts fonctionnaires), en raison de la diversité des situations d'emploi au sein de ces mêmes catégories.

- celle du gouvernement ouvert et de la transparence administrative;
- celle de la critique raisonnée des données issues de l'administration publique qui consiste à les rendre intelligibles dans un contexte exigeant du fait de leur prolifération et de l'importance de les interpréter correctement pour guider les choix collectifs (Rosanvallon, 2006).

■ BIBLIOGRAPHIE

- Barzelay, Michael (2001). *The new public management: improving research and policy dialogue*, Berkeley, University of California Press.
- Beck, Ulrich (2003). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Champs Flammarion.
- Bernier, Luc et Michael Howlett (2011). « La capacité d'analyse des politiques au gouvernement du Québec : Résultats du sondage auprès de fonctionnaires québécois », *Administration publique du Canada*, vol. 54, n° 1, p. 143-152.
- Bozeman, Barry (dir.) (1993). *Public Management: the State of Art*, San Francisco, Jossey-Bass.
- Caplan, Nathan (1979). « The Two-Communities Theory and Knowledge Utilization », *American Behavioral Scientist*, vol. 22, n° 3, p. 459-470.
- Commission de l'éthique en science et en technologie (2013). *Situation de la recherche gouvernementale au Québec. Enquête qualitative auprès de chercheurs à l'emploi ou à contrat avec le Gouvernement du Québec*, Québec, Publications du gouvernement du Québec.
- Favre, Pierre (2005). *Comprendre le monde pour le changer. Epistémologie du politique*, Paris, Presses de SciencePo.
- Hughes, Owen E. (2003). *Public Management and Administration. An introduction*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Landry, Réjean, Lamari, Moktar et Amara, Nabil (2003). « The Extent and Determinants of the Utilization of University Research in Government Agencies », *Public Administration Review*, vol. 63, n° 2, p. 192-205.
- Landry, Réjean, Nabil Amara et Moktar Lamari (2001). « Utilization of Social Science Research Knowledge in Canada », *Research Policy*, vol. 30, n° 2, p. 333-349.
- Lindblom, Charles E. et David K. Cohen (1979). *Usable Knowledge. Social science and social problem solving*, New Haven, Yale University.
- Lomas, Jonathan (2000). « Using 'linkage and exchange' to move research into policy at a Canadian foundation », *Health Affairs*, vol. 19, n° 3, p. 236-240.
- Oh, Cheol et Robert Rich (1996). « Explaining the use of information in public policymaking », *International Journal of Knowledge Transfer and Utilization*, vol. 9, n° 1, p. 3-35.
- Osborne, David et Ted Gaebler (1992). *Reinventing government*, Reading, Addison-Wesley.
- Ouimet, Mathieu et autres (2009). « The absorption of research knowledge by public civil servants », *Evidence & Policy*, vol. 5, n° 4, p. 331-350.
- Ouimet, Mathieu et autres (2010). « Correlates of consulting research evidence among policy analysts in government ministries: a cross-sectional survey », *Evidence & Policy*, vol. 6, n° 4, p. 433-460.
- Proulx, Marcel (1984). « La collaboration entre praticiens et chercheurs dans le domaine de la recherche en administration publique: le cas du Centre d'études politiques et administratives du Québec », *Atelier de recherche en administration publique canadienne*, Toronto, 9-11 mai 1984.
- Radaelli, Claudio M. (1995). « The role of knowledge in the policy process », *Journal of European Public Policy*, vol. 2, n° 2, p. 159-183.

- Rashman, Lyndsay, Erin Withers et Jean Hartley (2009). « Organizational learning and knowledge in public service organizations: A systematic review of the literature », *International Journal of Management Reviews*, vol. 11, n° 4, p. 463-494.
- Rich, Robert (1997). « Measuring Knowledge Utilization Process and Outcomes, Knowledge and Policy », *International Journal of Knowledge Transfer and Utilization*, vol. 10, n° 3, p. 3-10.
- Rosanvallon, Pierre (2006). *La contre démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil.
- Sabatier, Paul A (dir.) (2007). *Theories of the Policy Process*, Boulder, Westview Press.
- Weiss, Carol H. (1978). « Improving the Linkage between Social Research and Public Policy », dans L. E. Lynn (dir.), *Knowledge and Policy: The Uncertain Connection*, Washington DC, National Academy of Sciences.
- Weiss, Carol H. (1989). « Congressional Committees as Users of Analysis », *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 8, n° 3, p. 411-431.

ANNEXE I : LISTE DES 53 ORGANISATIONS PUBLIQUES AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE

Ministères et assimilés

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Ministère de la Culture et des Communications

Ministère de la Famille

Ministère de la Justice

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Ministère de la Sécurité publique

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Ministère des Finances et de l'Économie

Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur

Ministère des Ressources naturelles

Ministère des Transports

Ministère du Conseil exécutif

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Ministère du Travail

Secrétariat du Conseil du trésor

Services Québec

Organismes gouvernementaux et assimilés

Bureau des audiences publiques sur l'environnement
Conseil des arts et des lettres du Québec
Commission de la fonction publique
Conseil de gestion de l'assurance parentale
Commission des normes du travail
Commission du patrimoine culturel du Québec
Commission de protection du territoire agricole du Québec
Commission des relations de travail
Conseil supérieur de l'éducation
Commission de la santé et de la sécurité au travail
Commission des transports du Québec
Curateur public
Financière agricole du Québec
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux
Institut national des mines du Québec
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
Office de protection du consommateur
Office québécois de la langue française
Régie des alcools, des courses et des jeux
Régie de l'assurance maladie du Québec
Régie du bâtiment du Québec
Revenu Québec
Régie des rentes du Québec
Société de l'assurance automobile du Québec
Société des alcools du Québec
Secrétariat à la condition féminine
Société d'habitation du Québec
Société immobilière du Québec
Société de développement des entreprises culturelles
Sûreté du Québec
Tribunal administratif du Québec
Unité permanente anticorruption

ANNEXE II : CALCUL DES INDICES

GRAPHIQUE 1 : IMPORTANCE DES DIFFÉRENTES SOURCES D'INFORMATION

L'indice est le score pondéré des réponses dont le détail est donné dans le tableau ci-dessous. La pondération est la suivante : Nulle = 0; Faible = 1; Modérée = 2; Forte = 3.

	Nulle	Faible	Modérée	Forte	N
Votre organisme public	0,5	2,5	12,3	84,7	603
D'autres organismes publics québécois	1,7	14,9	45,2	38,3	598
Les médias	5,4	24,7	40,6	29,4	596
Le milieu politique	7,2	23,2	35,9	33,7	587
D'autres gouvernements au Canada (fédéral et/ou provinciaux)	5,8	27,2	41,1	25,9	599
Des associations professionnelles et organismes communautaires	4,9	28,7	41,0	25,4	595
Le milieu de la recherche universitaire	8,3	28,2	38,7	24,8	602
Les citoyens	19,5	38,4	30,0	12,2	584
Des gouvernements étrangers et/ou des organisations internationales	21,6	38,2	25,7	14,5	592
Le milieu des consultants privés	22,2	44,1	26,9	6,9	581
Les groupes de pression (lobbyistes)	31,3	35,7	23,1	9,9	566
Le personnel de firmes privées	26,0	45,6	22,4	6,1	577
Autre					163

GRAPHIQUE 2 : FRÉQUENCE DE LA CONSULTATION DE SOURCES DOCUMENTAIRES EXTERNES

L'indice est le score pondéré des réponses dont le détail est donné dans le tableau ci-dessous. La pondération est la suivante : Jamais = 0; Rarement = 1; Quelques fois = 2; Souvent = 3; Très souvent = 4.

	Jamais	Rarement	Quelques fois	Souvent	Très souvent	N
Rapports produits par les gouvernements	1,0	7,6	30,5	37,3	23,6	606
Quotidiens	6,0	14,1	20,1	27,2	32,7	603
Outils de veille (Bulletin, Infolettre, etc.)	3,6	11,4	32,4	35,2	17,4	605
Communiqués de presse	6,0	20,6	31,2	25,9	16,4	603
Articles de revues professionnelles ou d'intervention	6,2	17,6	35,8	30,8	9,7	598
Articles de revues scientifiques	9,6	17,4	33,2	24,9	14,9	603
Bases de données électroniques	11,0	20,9	30,4	20,4	17,2	598
Livres	8,3	29,5	34,7	19,7	7,8	603
Séminaires ou colloques	9,1	20,5	47,4	19,7	3,3	605
Rapports des organisations internationales (OMS, OCDE par exemple)	21,8	26,9	28,4	14,6	8,3	602
Autres						125

GRAPHIQUE 3 : FRÉQUENCE DE LA CONSULTATION DE DIFFÉRENTS TYPES DE RECHERCHE

L'indice est le score pondéré des réponses dont le détail est donné dans le tableau ci-dessous. La pondération est la suivante : 0-4 = 1; 5-9 = 2; 10-14 = 3; 15-19 = 4; 20-24 = 5; 25-30 = 6; 31 et + = 7.

	0 à 4	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 30	Plus que 30	N
Recherche interne (effectuée par l'administration publique québécoise)	56,1	24,4	10,1	4,2	2,7	1,5	1,0	602
Recherche contractuelle (effectuée à l'externe dans le respect de clauses contractuelles)	79,0	14,8	4,2	1,5	0,3	0	0,2	594
Recherche subventionnée (effectuée à la suite de l'octroi d'une subvention par votre organisation ou un autre organisme public)	73,2	18,0	5,8	2,0	0,8	0	0,2	590
Recherche publiée dans des revues universitaires avec évaluation anonyme par les pairs	71,2	15,9	6,7	4,6	1,2	0,3	0,2	593

GRAPHIQUE 4 : PERTINENCE DE DIFFÉRENTS TYPES DE RECHERCHE

L'indice est le score pondéré des réponses dont le détail est donné dans le tableau ci-dessous. La pondération est la suivante : Négligeable = 1; Plutôt négligeable = 2; Modérée = 3; Élevée = 4.

	Négligeable	Plutôt négligeable	Modérée	Élevée	N
Recherche interne à l'administration publique québécoise	5,0	12,2	39,4	43,4	525
Recherche contractuelle avec des entreprises privées	11,8	31,0	44,4	12,8	500
Recherche contractuelle avec des organismes universitaires (centres de recherche, chaires ou autre)	5,5	12,5	43,1	38,9	511
Autre type					50

GRAPHIQUE 6A : INDICE D'ACCORD AVEC LES AFFIRMATIONS SUIVANTES SUR L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES RÉSULTATS DES RECHERCHES UNIVERSITAIRES PAR LES PRATICIENS

L'indice est le score pondéré des réponses dont le détail est donné dans le tableau ci-dessous. La pondération est la suivante : Jamais = 0; Rarement = 1; Quelque fois = 2; Souvent = 3; Toujours = 4.

	Jamais	Rarement	Quelques fois	Souvent	Toujours	N
J'ai lu et compris les recherches universitaires que j'ai reçues	1,9	3,7	15,5	56,9	22,0	464
J'ai participé à des réunions de vulgarisation et de discussion des recherches universitaires que j'avais reçues	36,0	28,2	22,6	9,6	3,6	447
J'ai cité des recherches universitaires comme références dans mes propres travaux professionnels	13,3	21,2	32,4	24,3	8,7	481
J'ai déployé des efforts pour favoriser l'utilisation de résultats de recherches universitaires	13,4	25,8	33,7	19,4	7,7	469
Les recherches universitaires ont influencé les pratiques et les décisions de mon unité administrative	10,1	27,6	34,5	24,2	3,6	467

GRAPHIQUE 9A : INDICE SUR LES OBJECTIFS DE LA CONSULTATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE (« LORS DE LA CONSULTATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE, VOUS RECHERCHEZ DE NOUVELLES CONNAISSANCES AFIN DE... »)

L'indice est le score pondéré des réponses dont le détail est donné dans le tableau ci-dessous. La pondération est la suivante : Pas du tout = 0; Peu d'accord = 1; Neutre = 2; Assez d'accord = 3; Tout à fait d'accord = 4.

	Pas du tout d'accord	Peu d'accord	Neutre	Assez d'accord	Tout à fait d'accord	N
Repérer de nouvelles connaissances que je n'aurais pas su imaginer moi-même	3,9	7,9	13,8	46,5	27,9	484
Consulter de nouvelles connaissances validées par des experts qui sont donc fiables	1,2	2,0	7,7	41,9	47,2	496
Utiliser des résultats de recherche utiles à mon travail	0,4	1,6	3,0	33,8	61,2	503
Gagner du temps dans mon travail	5,0	17,5	24,0	28,8	24,6	479
Trier les nouvelles connaissances les plus pertinentes	1,4	6,5	15,9	43,5	32,7	490
Me tenir au courant des nouvelles connaissances sur un sujet précis	0,2	2,2	4,7	38,1	54,8	507
Formuler des nouvelles politiques ou créer de nouveaux programmes	4,9	9,3	22,5	38,5	24,8	431
Évaluer toutes les options et pratiques exemplaires	2,1	6,8	13,5	41,6	36,0	483
Améliorer les programmes existants	3,4	5,4	14,8	42,9	33,5	445